

Conseil régional Rhône-Alpes



1 esplanade François Mitterrand – CS 20033
69269 Lyon Cedex
www.rhonealpes.fr

6^{ème} région européenne / 6 millions d'habitants



Contexte de la politique ESS

L'ESS en Rhône-Alpes représente une économie à part entière : 24 000 établissements employeurs (associations, coopératives et mutuelles) et près de 11% des emplois salariés privés, soit plus de 240 000 rhônalpins qui travaillent ou entreprennent autrement. Entre 2008 et 2011, l'emploi dans l'ESS augmentait de +3,6% en Rhône-Alpes alors que l'emploi total baissait (-0,8%). La hausse de l'emploi de l'ESS était plus forte en Rhône-Alpes qu'en France métropolitaine (+2,8%). Ces divergences sont liées aux évolutions conjoncturelles : recul de l'emploi dans l'industrie et la construction où l'ESS est peu présente et progression de l'emploi dans l'action sociale où l'ESS est très présente. Aussi l'économie sociale et solidaire est un des leviers d'actions dans le cadre de la Stratégie Régionale de Développement Économique et de l'Innovation.

Programme d'intervention dans le champ de l'ESS

La Région Rhône-Alpes mène une politique ambitieuse dans ce secteur et plutôt exemplaire à l'échelle du territoire français, qui s'articule autour de trois niveaux d'intervention.

1 • IDECLIC SOLIDAIRE PROJETS, un dispositif d'aide individuelle de soutien aux entreprises innovantes de l'économie sociale et solidaire. > Bilan quantitatif (2006- 2013) : 117 dossiers pour un montant total de 4,5 M€ générant 398 emplois dont 131 en insertion.

2 • La structuration du secteur avec la mise en place d'un CONTRAT ECONOMIQUE SECTORIEL 2014-2016, initiative unique en France. Initiée en 2008, cette contractualisation est le fruit d'un travail de co-construction avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire de Rhône-Alpes. Cette implication et les échanges entre les acteurs, représentés par la CRESS, l'Etat et la Région ont abouti à la construction d'une stratégie commune et d'un programme d'actions pluriannuel. La mise en œuvre du deuxième contrat sectoriel a représenté un financement total de 34 M€ sur la période 2011-2013, dont 7,6 M€ pour la Région et 3,4 M€ pour l'Etat. Ce contrat a renforcé l'image de Rhône-Alpes en tant que territoire particulièrement fertile en termes d'innovation sociale, avec notamment des initiatives reconnues au plan national comme particulièrement novatrices. À titre d'illustrations:

- Rhône-Alpes est la région où a été inventé le concept de coopératives d'activité ; c'est le territoire français le plus doté de cet outil ;
- Rhône-Alpes est la région pionnière sur la question de la reprise d'entreprises par les salariés en participant à la création en 2007 de la société de capital risque Transméa ;
- Rhône-Alpes est la région qui a suscité le plus de candidatures dans le cadre du premier appel à projets national sur les Pôles territoriaux de coopération économique, et qui a le plus grand nombre de PTCE labellisés par l'Etat (3 PTCE dont le fer de lance Pôle Sud Archer).

Un troisième contrat sectoriel vient d'être voté pour la période 2014-2016. Il associe la Caisse des Dépôts et Consignations, ainsi que 16 collectivités infra régionales porteuses d'un programme d'actions en faveur de l'ESS. Il s'appuie sur 3 axes de développement :

- La promotion régionale et territoriale de l'ESS : dans la continuité des actions actuelles, telle que la plateforme Rhône-Alpesolidaires (www.rhone-alpesolidaires.org ; 800 000 visites uniques en 2013), ou les Rencontres solidaires (15 600 visiteurs pour 17 événements accompagnés en 2013), une mobilisation encore plus grande des territoires partenaires est attendue.
- L'innovation sociale : au-delà du soutien au dialogue social et à la gestion des ressources humaines pour des emplois de qualité, il s'agit également d'accompagner le décroisement des acteurs de l'ESS vers le monde économique traditionnel. En effet, l'ESS est pionnière en matière d'innovation sociale et doit renforcer son rôle dans sa promotion et sa diffusion au sein de toutes les sphères économiques.
- Le développement d'activités économiques et de l'entrepreneuriat en ESS : par un soutien à l'émergence, la création, le développement et la transmission des entreprises de l'ESS, grâce à la fois à une meilleure articulation avec les outils de soutien à l'entrepreneuriat classique de la Région et de ses partenaires, mais aussi à la structuration d'un parcours global d'accompagnement/financements.

3 • LA SENSIBILISATION ET LA COMMUNICATION auprès du grand public sur l'Economie Sociale et Solidaire

En plus de son soutien aux actions de promotion dans le cadre du contrat sectoriel, la Région intervient par ailleurs :

- par une aide directe aux projets de promotion de l'Economie Sociale et Solidaire, par l'appel à projet permanent « Idéclic Solidaire Promotion »
- par l'organisation du Forum de l'Emploi Solidaire (chiffres clés en 2013 : 1200 offres d'emplois publiées, 41 exposants, 14 conférences, 1800 visiteurs).

Exemples d'actions soutenues par la collectivité en 2014

- Salon des Entrepreneurs 2014 – Programme spécial ESS
- Co-organisation de la 2^{ème} journée régionale des PTCE